

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 octobre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-CF1189

présenté par

Mme Belouassa-Cherifi, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Aurélien Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE 49

ETAT B

Mission « Cohésion des territoires »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables	0	0
Aide à l'accès au logement	0	3 000 000 000
Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat	3 000 000 000	0
Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire	0	0
Politique de la ville	0	0
Interventions territoriales de l'État	0	0
TOTAUX	3 000 000 000	3 000 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe LFI souhaite financer la construction de 200 000 logements publics, réellement sociaux (PLAI et PLUS), aux normes écologiques les plus ambitieuses, en augmentant notamment le mécanisme des « aides à la pierre » et en abondant le Fonds national des aides à la pierre (FNAP).

La crise du logement que connaît la France atteint aujourd'hui un niveau critique. Cette crise ne peut être décorrélée de la situation dramatique dans laquelle se trouve le logement social.

Les demandes de logement social ont franchi un nouveau record historique à 2,7 millions de ménages en attente à la mi-2024 (+4 % par rapport à 2022, +100 000 par rapport à 2023).

Face à cette demande explosive, la production s'est effondrée. Alors que 125 000 logements sociaux étaient financés en 2016, seulement 85 381 logements ont été agréés via le FNAP en 2024.

Ce volume représente un taux de réalisation de seulement 85,3 % de l'objectif ministériel de 100 000 logements, et s'avère dramatiquement insuffisant. La baisse est particulièrement marquée sur les logements les plus sociaux (PLAI et PLUS), alors même que ce sont les ménages les plus précaires qui rencontrent le plus de difficultés d'accès au logement social.

Sans changement politique majeur, selon les « Perspectives du logement social 2024 » publiées par la Caisse des dépôts, la production pourrait s'élever à seulement 77 000 nouveaux logements par an entre 2024 et 2029, puis plafonner à 72 000 par an à partir de 2030.

Cela n'est que le reflet de huit années d'attaques systématiques contre le logement social. Depuis 2017, les gouvernements successifs ont durement fragilisé le secteur HLM, le privant de 14 milliards d'euros de ressources selon l'Union sociale de l'habitat. Parmi ces mesures, nous pouvons citer la Réduction de loyer de solidarité (RLS), conséquence de la réduction des APL, qui coûte 1,3 à 1,4 milliard d'euros par an aux bailleurs (8 milliards depuis 2017). Cette année, une ponction des fonds propres des organismes HLM à hauteur de 375 M€ pour compenser le désengagement de l'État et d'Action Logement du FNAP est également prévue. Ajoutons à cela la hausse de la TVA sur les logements sociaux qui a également participé à la dégradation de leur condition.

Dans une triste continuité, le PLF 2026 ne prévoit aucune mesure de sursaut. Pire, le « Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires » (ex-« Fonds Vert ») est réduit de 500 M€, passant de 1,15 Md€ à 650 M€ (il était de 2,4 Mds en 2024, soit une baisse de 75 % en trois ans).

Quant au FNAP qui joue un rôle crucial dans le financement des logements sociaux, particulièrement les logements très sociaux (PLAI), en 2024, il n'a mobilisé que 444,8 M€ en autorisations d'engagement et 285,9 M€ en crédits de paiement.

Action Logement a également annoncé son retrait du cofinancement du FNAP, privant ce fonds d'une ressource essentielle de 200 millions d'euros, au moment même où la production chute fortement. Face au renchérissement du coût des projets et à cette perte de financement, il est urgent d'augmenter massivement ces crédits.

Pour toutes ces raisons, nous proposons donc de construire 200 000 logements publics, réellement sociaux (PLAI et PLUS), aux normes écologiques les plus ambitieuses.

Afin de garantir sa recevabilité financière, cet amendement réalise une diminution d'un montant de 3 milliards d'euros en autorisations d'engagement et en crédits de paiement les crédits de l'action 01 du programme 109 « aide à l'accès au logement » pour venir abonder l'action 01 « construction locative et amélioration du parc » du programme 135 « Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat ».

Il convient de noter que cette proposition de mouvement de crédits est uniquement formelle, afin de respecter les règles budgétaires prévues par la LOLF. Notre intention n'est pas de ponctionner un autre programme et nous appelons le Gouvernement à lever ce gage financier pour garantir les moyens dédiés aux aides au logement, que nous ne souhaitons évidemment pas réduire.

Cet amendement a été travaillé avec la Fondation pour le Logement des Défavorisés et avec la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS).